

Auditorium de la Cité de l'Architecture

TABLE RONDE – Cité de l'Architecture et du Patrimoine
Quel projet pour l'ancienne école d'architecture de Paris La Défense
31 mai 2013



Table ronde organisée par

Bénédicte Chaljub, architecte et historienne de l'architecture

Serge Kalisz, architecte

David Peyceré, responsable du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle (CAPA)



Ecole d'architecture Nanterre © Magali Sanheira, 2012



Ecole d'architecture Nanterre © Magali Sanheira, 2012

M. Amsellem, Président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Evidemment, c'est un peu difficile de prendre la parole après une telle expérience du choc, un peu traumatisante. Je vais néanmoins le faire pour dire deux mots pour présenter cette soirée.

L'école d'architecture de Nanterre construite en 1972 par Jacques Kalisz en association avec Roger Salem, est intéressante à plus d'un titre

- par sa construction en acier, réalisée par GEEP Industrie
- par sa morphologie tramée et évolutive,
- par son caractère d'architecture manifeste.

Son utilisation de la combinatoire, son intégration de l'aléatoire, sa structure modulaire et ses assemblages recèlent un riche potentiel de métamorphoses, une disponibilité à la transformation qui interroge le rôle même du maître d'œuvre.

L'édifice est une œuvre ouverte au sens où l'entend Umberto Eco, c'est-à-dire « *un dispositif spatial qui propose un large éventail de possibilités interprétatives et d'évolutions selon ses usages.* » Il affirme sa vocation pédagogique à travers la visibilité de son principe constructif, qui en fait, selon les termes de Kalisz, « une leçon de choses ». Véritable ode au métal, comme dit le film que nous venons de voir, le bâtiment affiche sa foi résolue en la science, sa confiance en l'avenir, répondant ainsi à l'attente d'émerveillement architectural que son concepteur prête aux hommes de cette époque. Par le truchement d'une intégration paysagère réussie, le bâtiment entretient un rapport privilégié avec le parc Malraux et le quartier qui l'entoure.

La métaphore organique de cette architecture proliférante – par analogie avec le modèle biologique – opère aux diverses échelles spatiales et temporelles, elle donne à voir la ville comme un organisme vivant et l'architecture comme un activateur de multiples relations,

des étudiants entre eux, des étudiants avec leurs enseignants ou avec leur environnement.

Enfin, l'édifice de Kalisz porte la mémoire de cette période singulière d'effervescence qui suivit la scission en 1968 de l'enseignement de l'architecture avec le système des Beaux- Arts. L'école d'architecture de Nanterre, avec celle de Toulouse-Le Mirail (Candilis architecte), et celle de Grenoble (Simounet architecte), fait partie des quelques unités pédagogiques d'architecture qui cristallisèrent alors le débat sur le renouvellement de la formation des architectes.

L'école fut fermée en 2004 lors de la refonte de la carte des écoles d'architecture parisiennes. Son avenir est aujourd'hui incertain.

En organisant la rencontre de ce soir, La Cité de l'architecture et du patrimoine entend contribuer à la réflexion collective sur la valorisation de ce patrimoine du XXe siècle

Notre rôle n'est évidemment pas de prendre partie mais de réunir les conditions d'un échange approfondi, argumenté, équilibré, serein, respectueux des opinions diverses, permettant si possible l'émergence de points de vue partagés.

Je veux remercier chaleureusement les organisateurs de cette soirée. Bénédicte Chaljub, architecte, historienne de l'architecture, Serge Kalisz architecte, David Peyceré, responsable du Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Je souhaite également saluer et remercier tous les intervenants ayant répondu à notre invitation, tout particulièrement Bertrand-Pierre Galey, Directeur, adjoint au directeur général des patrimoines, chargé de l'architecture.



Ecole d'architecture Nanterre © Magali Sanheira, 2012

David Peyceré, responsable du Centre d'archives d'architecture et du patrimoine du XXe siècle.

Je commence par remercier les auteurs de la vidéo que nous avons vue. Cette vidéo vient d'être présentée dans l'exposition que Bénédicte Chaljub a montée, qui vient de s'achever à Nanterre, sur « Nanterre, Architecture – Arts Plastiques »....Ode au métal, le titre de la vidéo, est un emprunt à Jacques Kalisz, titre d'une interview publiée en 1975 dans la revue *Architecture Française*. Un titre qui va bien au bâtiment, mais qui va bien au-delà, car tout le numéro est consacré à la place du métal dans l'architecture de l'époque.

Ce que nous allons essayer de faire ce soir est un exercice assez délicat, périlleux...comprimer en moins de deux heures beaucoup de questions, beaucoup de débats, et prendre cet édifice singulier sous plusieurs angles d'approche différents.

Je voudrais à mon tour remercier les deux organisateurs de la soirée.

Serge Kalisz. Pour Serge Kalisz, il s'agit d'une pierre de plus qu'il lance, qu'il dépose sur le chemin déjà passablement empierré qu'il parcourt depuis des années pour faire vivre, revivre cette école, pour la défense de l'école de La Défense.

Pour Bénédicte Chaljub, la sauvegarde de l'école dans sa substance et dans son intégrité est une démarche, si elle aboutit, qui serait emblématique de l'approche de l'architecture, qu'il faudrait avoir pour cette période délicate à tant d'égards.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont bien voulu être avec nous...et aussi tous ceux qui ne sont pas avec nous pour des raisons de calendrier. Je voudrais en mentionner quelques uns.

Jean Deroche et Paul Chémétov, des architectes de l'AUA, compagnons à l'AUA de Jacques Kalisz, qui ont aujourd'hui une réflexion précise sur le devenir de leur architecture et de l'architecture de cette période d'il y a 30, 40, 50 ans.

Jean-François Roullin, l'un des directeurs de l'école qui avait espéré pouvoir venir.

Agnès Cailliau, présidente de DOCOMOMO France, qui aurait voulu être là (Docomomo est représenté dans la salle par plusieurs personnes).

Richard Klein, qui ayant travaillé sur l'ensemble de la production d'écoles d'architecture à partir de 1970, aurait pu replacer l'école de Nanterre parmi les autres.

Bruno Reichlin, Franz Graff, Roberta Grignolo, Yvan Delemontey et Giulia Marinoj qui, enseignant à Mendrisio ou à Lausanne, tous anciens de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève, ont développé une pratique de l'intervention et de la restauration sur

des bâtiments de cette époque qu'ils viennent de mettre en œuvre magistralement dans le grand ensemble du Lignon à Genève.

Enfin, l'Ecole de Chaillot a encadré un TPFE qui porte le titre que nous avons choisi pour cette soirée. Nous avons invité trop tard l'auteur de ce travail, Catherine Pellegry-Hollard, et Francis Chassel qui l'avait encadré.

Il n'est pas courant que la Cité de l'architecture et du Patrimoine serve de tribune à un débat sur un édifice ou sur un sujet précis. Ce n'est pas une tradition. Aussi, je remercie Guy Amsellem d'avoir proposé d'accepter l'idée d'un débat qui permette de mettre à plat quelques idées, quelques principes.

Responsable du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, j'ai en mains cette extraordinaire richesse de plusieurs centaines de fonds d'archives d'architectes différents, parmi lesquelles les archives de Jacques Kalisz. Pour moi, l'enjeu c'est certes de les conserver et de les transmettre peut-être à des chercheurs dans le futur mais encore plus de transmettre les bâtiments dont ils sont la trace matérielle.

Les archives de Kalisz ne sont malheureusement pas complètes. Elles ne disent vraiment pas tout sur l'école de Nanterre. La connaissance devra, particulièrement dans son cas, passer par d'autres canaux.

Un débat autour d'un bâtiment c'est aussi un moyen de poursuivre les archives, d'aller au-delà.

Quel projet pour l'ancienne école de Nanterre ? Vous l'avez vu dans la vidéo, l'état de l'école peut laisser perplexe sur l'idée même d'un projet pour cette école.

Pourtant, son caractère d'emblème, d'une icône, la valeur d'usage que beaucoup ici dans cette salle lui attribuent, que d'autres peut-être lui contestent, rendent cette question pertinente et son état, on l'a vu, la rend urgente. Nous ne voulons pas considérer l'école uniquement comme une structure à l'abandon. Il nous a semblé indispensable de lui donner l'épaisseur de son histoire, de son histoire singulière, de son histoire courte puisqu'elle n'a que quarante et un ans. Jacques Kalisz parlait non seulement de prolifération mais aussi de virus...il est un peu tôt pour laisser cette école être emportée par les métastases...

Je voudrais citer deux personnes...

Bruno Reichlin, dans les conclusions d'un colloque sur la restauration possible de la Maison de l'Iran (édifice métallique de la même époque) : « le choix entre conservation, restauration, réhabilitation, transformation, s'opère après avoir entrecroisé les différentes histoires



Ecole d'architecture Nanterre © Magali Sanheira, 2012

dans lesquelles s'inscrit ou doit s'inscrire le bâtiment donné parce que le travail de projet commence déjà avec la restitution de ses différentes histoires »....

Gabi Dolff – Bonekämper, spécialiste berlinoise du patrimoine de l'époque de la croissance tant en France qu'en Allemagne, dans la lignée de la distinction que faisait Aloïs Riegl entre monument voulu et monument de fait, insiste sur l'importance de bien distinguer, dans les architectures de la croissance, ce qui est voulu et ce qui y est advenu. *«On apprécie ainsi à leur juste valeur autant les acteurs de l'époque que l'état actuel des projets qui permet leur évaluation patrimoniale. »*

Donc, la distinction du voulu et de l'advenu, la restitution des différentes histoires, c'est ce qui va guider cette première table ronde.

Ce premier moment va tourner autour de l'histoire de l'école d'architecture de Nanterre. Cette école a été pensée dans le cadre du décret du 6 décembre 1968. Florence Contenay va nous parler des conditions dans lesquelles les premières unités pédagogiques ont été installées parfois dans des édifices nouveaux. Roger Salem et Jean Perrottet vont témoigner de la façon dont l'école a fonctionné pendant environ 30 ans. Bernard Roué et Georges Maurios y ont enseigné. L'école a été fermée en 2004.



Ecole d'architecture Nanterre © DR

Première table ronde

Florence Contenay, inspectrice générale honoraire de l'Equipement.

« Genèse et prolégomènes »

Pour commencer, je souhaiterais vous remercier de m'avoir permis d'exprimer mon respect et mon amitié pour la personne de Jacques Kalisz que j'ai souvent côtoyé à plusieurs titres dans ma carrière notamment, au moment où il était question de ses archives.... J'en ai gardé le souvenir d'un homme d'exception, un « héros » de l'histoire contemporaine, « un héros » de l'architecture au service du peuple et de la culture populaire, au sein de l'AUA...Une grande image de l'enseignement à UP1.

A titre personnel, je suis passionnée par l'histoire du 20^{ème} siècle dans ses volets culturels et institutionnels et j'ai la chance de côtoyer notamment au sein des deux comités d'histoire – celui du ministère de la Culture et de la Communication et celui du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, il m'arrive également de participer à certaines manifestations comme récemment le séminaire de l'Académie d'Architecture sur le patrimoine architectural du 20^{ème} siècle, ses problématiques, ses contradictions, ses difficultés, ses limites. Le sort de l'ancienne école de Nanterre est une parfaite illustration, sinon « un cas d'école ». C'est tout à l'honneur de la Cité de l'architecture et du patrimoine d'avoir ouvert ce débat public.

Je bornerai mon intervention à la genèse d'UP5. Je ne parlerai pas d'UP 2. Je ne connais rien d'UP 2 sauf que, par malice de l'administration, on avait mis ensemble dans le même espace deux écoles qui se haïssaient, à la fois sur le plan politique, sur le plan professionnel, sur le plan de l'enseignement. C'était une époque où on ne se haïssait pas uniquement dans les mots mais aussi dans les actes. Et donc, ils se sont battus comme des chiffonniers jusqu'au moment où on a décidé de supprimer UP2...je n'en dirai rien. Je me bornerai à UP 5 dont la genèse remonte à une époque peu connue de l'enseignement de l'architecture, entre la fin de la section architecture de l'ENSBA et l'institutionnalisation des écoles d'architecture. Cette période devrait intéresser les historiens car si elle est moins spectaculaire que celle de mai 68, elle est riche de personnalités hors normes et d'inventions pédagogiques, fondatrice pour la suite. Elle est d'autant plus intéressante que nombre des UP d'origine et des écoles qui leur ont succédé ont disparu,

UP 1- Paris-Villemin, UP 7 Paris-Tolbiac, les UP « traditionnelles » UP 4, UP 9.

A l'origine des UP on trouve deux actes fondateurs.

- le décret du 6 décembre 1968 qui a supprimé la section architecture de l'ENSBA sans supprimer l'ENSBA, qui a créé 5 UP, dont UP 5 sera la dernière légitime officiellement du moins, avant la création spontanée d'UP 6 puis UP 7, UP 8 de Bernard Huet qui donnera le jour à Paris-Belleville, UP 9.

- le collectif budgétaire Malraux qui permettra la création de centaines de postes d'enseignants....300 ou 400 postes d'enseignants créés du jour au lendemain, ce qui permettra le recrutement d'enseignants, de nouveaux profils, de nouvelles disciplines, et une nouvelle génération, qui se regrouperont par affinités dans les nouvelles UP.

En ce qui concerne la genèse d'UP 5, il convient de rappeler la filiation entre les ateliers extérieurs (du temps de l'école des Beaux-Arts) dont les « patrons » étaient choisis par les étudiants – Jean Bossu par exemple avait été choisi par les étudiants en 1964.

Les fondateurs des nouvelles UP ont bien été des « héros » par leur personnalité, leur caractère, leur engagement. Ces caractéristiques sont celles, par exemple, des membres de l'AUA, de l'Atelier de Montrouge...tout entiers consacrés au logement social, aux équipements culturels, que ce soient les bibliothèques, les maisons de la culture, dans la banlieue « rouge », dont ils seront l'honneur. Ceux-ci, dont Jacques Kalisz, innoveront et nourriront l'enseignement d'UP 1, puis de Villemin.

Quant à UP 5, d'autres grandes figures y ont enseigné – dont il faut mentionner en particulier Georges-Henry Pingusson, Jean Bossu, un corbuséen humain et joyeux, constructeur hors pair, ou Miroslav Kostenjevack, ingénieur et architecte. Dans ses débuts, UP 5 incarnait ce qu'on peut appeler une modernité contrôlée, à l'abri des chapelles et des obédiences, elle avait jeté les bases d'une nouvelle pédagogie, faite d'ouverture aux autres cultures, dans un esprit quasi interdisciplinaire. Comme l'écrivait Jean Bossu, « *il s'agissait d'inventer une modernité fondée sur de nouveaux mélanges, de nouveaux croisements* ». Ce sont ces « héros » qui ont inventé l'enseignement de l'architecture à l'écart de toute gouvernance, de toute directive ministérielle, dans un désordre fécond, innovant, fait de jeunesse et de joie de



Ecole d'architect. Nanterre © Joly / Cardot, 1972

vivre. Ensuite viendra la normalisation. Les décrets d'Ornano, les décrets Duport, le statut des enseignants décrété par Michel Rocard, et puis aujourd'hui, « la sortie du ghetto » avec les accords de Bologne, le rapport Feltesse, et la toute jeune loi sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Cet entre-deux dans la création des UP, entre 1968 et 1978, aura sa traduction physique dans l'édification de nouveaux bâtiments comme l'école de Kalisz à Nanterre, près de l'Université, du grand chantier de La Défense, mais aussi rappelons-le, pendant longtemps, dans le voisinage du dernier bidonville. Ce sera aussi le cas de l'école de Candilis au Mirail. Richard Klein a superbement parlé de ces premières écoles nourries d'utopie et d'espoir mais aussi, rétrospectivement d'une certaine naïveté et d'un faible souci de l'usage et de la durabilité.

Leur programme, pour autant qu'il y en avait, ouvrait sur l'extérieur, sur la ville, ouvrait sur l'intérieur dans une géométrie savante et modulable. Cette ouverture est à la fois un symbole du rôle de l'architecte dans la société qui a un sens très fort dans le domaine de la pédagogie. C'est un signe absolument extraordinaire en direction des étudiants et des jeunes enseignants. Qui avait établi le programme ? La question s'adresse aux intervenants.

La forme épousait la fonction, mais la fonction n'intégrait pas les conditions de la survie en bon état du bâtiment. Je ne pense pas que ce soit ni le parti architectural ni le type de mode constructif qui soit en cause. L'Etat ou l'EPAD ? Le responsable du maintien en bon état du bâtiment a failli à sa tâche. Il est inadmissible qu'un bâtiment soit livré au vandalisme. Ce n'est pas du tout un cas d'obsolescence. Ce qui est en cause, c'est l'incurie de certains, mais certainement pas la faute du procédé constructif, du mode d'articulation, du proliférant.



Piscine Aubervilliers, rénovation architecte G. Béguin © S. Kalisz



CND Pantin, rénovation Robain & Guieysse architectes © DR

Jean Perrottet, architecte, enseignant à UP1

J'ai été associé avec Kalisz en 1963, pendant la première période de l'AUA, la période fondatrice, cité Champagne, à Paris. Il est parti en 1972, la seconde période, quand nous étions installés à Bagnolet.

Avant 1963, il a travaillé avec moi dès 1960 sur un foyer de jeunes travailleurs à Chaville, détruit récemment. (Il n'avait pas encore son diplôme et travaillait chez Genuys). Nous passions beaucoup de temps à réfléchir, à parler d'architecture, non seulement nous, mais avec les autres associés de l'AUA. Tous les samedis matins étaient réservés à la réflexion.

Avec Kalisz, à part deux projets étudiés en commun, la tribune du stade Charles-Auray à Pantin, avec Pierre Braslawsky, et un bâtiment HLM en forme de tour cruciforme dénommé Le Potemkine à Aubervilliers, nous répartissions la direction des projets.

Jacques Kalisz a dirigé l'étude et la réalisation du Centre Administratif de Pantin (pour lequel j'ai signé le permis de construire, Jacques n'étant pas encore diplômé), du centre nautique d'Aubervilliers, rénové récemment, du groupe scolaire « Les Allumettes » à Pantin, pour lequel Jacques a imaginé un système de contreventement réalisé par des poteaux en forme de Y pour remplacer la croix de saint-andré qu'il jugeait inélégante. Pour cette réalisation, l'intérêt n'est pas uniquement d'ordre architectural mais d'ordre programmatique. Avec Kalisz, nous avons visité une école maternelle en RDA (au cours de nos voyages en Europe de l'Est) où chaque classe d'une vingtaine d'élèves comportait un espace réservé à l'enseignement, d'autres au repos, à la

restauration. C'est soutenu par un responsable du Ministère de l'Education que ce système a été utilisé à Pantin pour la maternelle.

Nous avons cessé de travailler avec Kalisz en 1972. Jacques avait l'intention de quitter l'AUA où il se sentait un peu bridé. Il m'a proposé de le suivre à Aubervilliers dans sa nouvelle agence. Etant très attaché à l'AUA j'ai fait le choix difficile de nous séparer et de rester à l'AUA.

Il serait souhaitable qu'une école d'architecture réinvestisse le bâtiment de Nanterre.

Quand je pense que l'école d'architecture Paris-Malaquais reste encore à l'école des Beaux-Arts alors que cette école manque de place pour les sections peinture, sculpture et gravure. Il faut pousser jusqu'au bout la réforme Malraux. Il n'y a aucune raison de conserver une école d'architecture dans l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. L'Ecole Paris-Malaquais pourrait revenir à Nanterre. Ça ne ferait pas de mal aux enseignants. Ça les ferait un peu voyager, prendre le RER, comme tous les gens qui viennent travailler à Nanterre, plutôt que de bénéficier d'une rente de situation à Paris.

Quant à l'architecture de l'Ecole de Nanterre, à mon avis elle n'est pas proliférante, (comme un cancer) mais plutôt organique. Renée Gailhoustet s'élève contre cette classification attribuée à l'architecture de Jean Renaudie.



Chantier école d'architecture Nanterre, 1971 © DR



Ecole d'architecture Nanterre © J.F. Bridet

Roger Salem, architecte

J'ai commencé ma carrière avec Jean Perrottet. Je suis entré à l'agence Perrottet-Kalisz. C'est Jean qui m'a confié la première fois une opération que j'ai pu mener complètement, sur ses plans, c'étaient les plans de Fontenay (l'ensemble de logements Les Buffets à Fontenay aux Roses), pour laquelle il a eu l'Equerre d'argent. Je n'étais pas diplômé à l'époque. Mon école, ça a été Kalisz et Perrottet...

Le programme de l'école d'architecture de Nanterre était un programme assez magnifique. Il tenait en quelques feuillets. Il définissait essentiellement la nature des espaces nécessaires. Il définissait déjà une chose importante, par rapport à ce que soulignait Jean Perrottet, qu'il fallait 10m² par élève, plus les fonctions attenantes, cela nous a fait 12.000m². Ensuite, il y avait des espaces...quatre espaces. Les espaces étaient des espaces collectifs, en l'occurrence au rez-de-chaussée, il y a 8 amphithéâtres, il y a tous les espaces communs, les transparences, les pilotis qui permettaient l'ouverture par rapport au parc, par rapport au monde extérieur. C'était la révolution 68. L'esprit, c'était de dire...Les gens se baladaient dans le parc...et tout à coup, comme par hasard, ils se trouvaient dans l'école...ils y étaient...ils y étaient par transparence. Tous les espaces communs étaient au rez-de-chaussée.

Les amphithéâtres ont deux niveaux sous plafond. Ensuite, il y avait les espaces collectifs, les espaces de groupes, les espaces individuels. C'est ce qui a généré le parti, qui est, en fait, un triplex. Les petites échelles de meunier qui permettaient d'accéder d'une famille d'espaces à l'autre, des grands espaces en partie basse, les espaces communs en partie intermédiaire, les espaces individuels sur la partie supérieure. On pouvait faire tout ce qu'on voulait...tout était transparent...Comme l'ancienne école - c'était la seule chose qui était conservée de l'ancienne école - il y avait la transmission des anciens aux nouveaux ; il y avait toujours la communication totale entre les degrés de compétence.

Ce programme a été transcrit par un triplex, élément de base, combiné. Cette combinatoire, avec tout le côté aléatoire, on pouvait faire tout ce qu'on voulait, c'était des cubes, décaler les ensembles. C'est ce qui a donné toutes les imbrications. La structure est moisante. A l'époque, c'est la grande mode du tramage, tout était tramé sur 90cm.

On était à l'époque de l'industrialisation, d'où GEEP Industrie, qui avait pour objectif la vitesse. L'école a commencé, le chantier s'est arrêté au bout de quatre ou cinq mois. GEEP a déposé son bilan. C'a été un drame extraordinaire. Tous les sous-traitants étaient payés à 90 jours. Au 90^e jour, GEEP Industrie a déposé son bilan. Des kilos d'entreprises qui avaient fait leur boulot, n'avaient pas touché un rond.

J'ai travaillé sur l'école d'exercice en exercice, à chaque fois qu'il fallait remodeler le cloisonnement. Ce qui a démontré sa souplesse et son concept. Rien n'était figé. Les cloisons étaient démontables. Tout était démontable. Les faux-plafonds venaient à fleur de la structure primaire et secondaire. Toutes les cloisons étaient toujours sous une structure, jamais sous un faux-plafond. L'électricité était totalement indépendante, avec des interrupteurs, des appareillages toujours en totale indépendance. On pouvait bouger tout ce qu'on voulait. La vitesse a été un élément déterminant.

Le prix. Ça a été financé 1000 frs/m². Ce qui était débile. GEEP Industrie, qui en a fait un point d'honneur, n'a pas déposé son bilan à cause de nous, mais pour d'autres raisons.

Cette école a souffert d'année en année. Il y a eu un décalage entre l'esprit extraordinairement intelligent du programme et les utilisateurs, les enseignants en particulier, qui systématiquement recloisonnaient. Ils ne suivaient pas la démarche.

L'avenir : il y aura un problème de mise aux normes, en particuliers en ce qui concerne la sécurité. Le bâtiment n'est pas stable au feu. Nous avons eu des mesures palliatives...quadrupler les issues de secours, l'alarme était gérée par des détecteurs de fumée qui déclenchaient les alarmes. On a un R+4 qui est en réalité un double R+2. Il y a systématiquement des escaliers qui arrivent sur les buttes. Ça a été élaboré en concertation avec Jacques Sgard, le paysagiste qui a fait le parc. Le deuxième étage, c'est la grande terrasse, est un rez-de-chaussée. Et il y a les deux grands escaliers.

Avec les pompiers, ça s'est bien passé. Sur le plan de la sécurité, il y a toujours moyen de dialoguer avec les pompiers, qui reconnaissent lorsqu'on a supprimé le risque. On évacuait le bâtiment en moins de 6mn. Il n'y avait pas mort d'homme.



Ecole d'architecture Nanterre © J.F. Bridet



Ecole d'architecture Nanterre © J.F. Bridet

David Peyceré

On a mentionné l'AUA, cette agence unique, de son temps, qui a fonctionné de 68 à 80. Nous allons, à la Cité de l'architecture, présenter une exposition sur l'AUA

dans deux ans. On a mentionné aussi GEEP Industrie qui joue un rôle très important à ses côtés et Miroslav Kostenjévac.

Georges Maurios, architecte, enseignant à UP 1.

J'ai connu cette école comme enseignant 10 ans après sa livraison, j'y suis arrivé en 1982, j'en suis parti en 1998.

J'ai commencé très jeune à enseigner en 1966 dans l'atelier Bossu. En 1968, quelques mois après mai 68, on s'est retrouvés avec quelques-uns, dont Bernard Huet, sans affectation. Un administrateur civil assez remarquable, Jean-Paul Martin, qui a trouvé notre travail intéressant, nous a envoyé aux Halles, dans le pavillon de la viande, pour créer UP 8. J'ai quitté UP 8 en 1972 pour rejoindre UP 1 à l'Ecole des beaux-arts ; des locaux pas très sympathiques, d'anciens ateliers intérieurs, les amphithéâtres étaient inexistantes, assez noirs, partagés avec beaucoup de monde. C'était pas très confortable. Le jour où Sarfati est parti et a dégagé son poste, je suis parti à La Défense, qui ne s'appelait plus UP 5, qui s'appelait La Défense, où était encore l'ex UP 2, et le Centre de recherche de Nicole Haumont.

J'ai été très surpris de voir cette architecture au bord du parc, entourée déjà de bâtiments HLM ou autres, petit à petit devenir un centre d'intérêt important puisque s'est construit ensuite un lycée entre le métro et l'école et que de cette école on pouvait s'échapper vers le parc.

J'ai été sous le charme. Enfin on avait de la place. C'était le grand confort. J'ai toujours eu l'impression qu'on n'avait pas 10m² mais 100m² par étudiant. On n'était pas très nombreux, 2 fois 500 (deux UP d'environ 500 étudiants chacune). Le bâtiment faisait 12000m² avec l'administration.

Ce qui est curieux, c'est de voir non pas le confort en termes d'aujourd'hui, la réglementation, mais la transparence, la fluidité des espaces et la facilité de communication entre toutes les parties. On se

rencontrait tout le temps d'un atelier à l'autre, on n'était jamais isolé, on affectait les espaces chaque année. On avait certaines facilités pour investir les espaces qui étaient laissés de côté. La facilité pour les étudiants pour investir les espaces au lieu de rentrer chez eux travailler, ils avaient trouvé, avec le consentement de l'administration, les moyens de s'installer confortablement pour faire leur travail en équipes. C'était un travail d'équipe très important à l'époque

Ce qui était assez drôle, on nous affectait de grands espaces, mais on pouvait mettre des écrans avec des grands panneaux de contreplaqué qui servaient à des affichages pour les jurys et on se reconstituait des espaces plus fermés. On se réfugiait dans des recoins. On avait entre 15 et 30 étudiants. Ils étaient tous disséminés. On les prenait un par un ou par petits groupes. On s'enfonçait dans les recoins...on allait sur les terrasses en enjambant la fenêtre. Il n'y avait pas de garde-corps. C'est ce qui rendait la vie des enseignants intéressante.

Le bâtiment a commencé, dix ans après, à être vandalisé. Le bâtiment était tout le temps agressé par des bandes qui caillaient le bâtiment, qui le salissaient...des graffitis, des carreaux cassés en pagaille. L'administration a dû se ruiner en remplacements de carreaux.

Quatre ans après mai 1968, livrer un bâtiment comme ça, c'était un tour de force de la part du ministère de la Culture. Il faut le reconnaître, c'est dommage. Le terrain appartenait à l'EPAD, le bâtiment à la Culture. Le bâtiment était tellement vaste, difficile à contrôler. Il y a eu quelques problèmes de structure au pied de certains poteaux mais c'était négligeable.



Ecole d'archit. Nanterre © Joly / Cardot



Ecole d'architecture Nanterre © J.F. Bridet

Bernard Roué, enseignant en arts plastiques

J'ai commencé à enseigner à UP 5 quand on était encore au Grand Palais. Lorsqu' on a déménagé, je me suis retrouvé parmi les premiers occupants, j'ai été excessivement surpris.

Le bâtiment est totalement génial. Il sortait complètement de l'ordinaire, c'était une forme absolument impensable à l'époque.

Lorsque je suis entré dedans, j'ai été frappé par l'immensité des espaces, pas encore cloisonnés. Je me souviens d'immenses espaces D'un bout à l'autre du bâtiment on avait la transparence. J'enseignais au premier étage, où il y avait l'administration, côté parc. Depuis le côté parc, je voyais de l'autre côté. On avait une espèce de forêt à la Tarzan, de lianes qui étaient les descentes d'interrupteurs, de prises électriques. Ça quadrillait complètement le bâtiment. Les étudiants avaient juste à se brancher au-dessus d'eux quelque soit l'endroit où ils mettaient les planches pour travailler. On avait les escaliers en échelle de meunier, qui donnaient au pied des patios transparents. Le vide au pied des patios qui permettaient de communiquer facilement d'un étage à l'autre par l'escalier avec les premières années, au premier étage, et les secondes années qui étaient au-dessus. Cela permettait de lier les deux années étudiantes facilement. J'ai fait des expériences pédagogiques que ces grands espaces ont permis d'assurer, à l'échelle du quart de l'effectif d'UP 5. Les étudiants pouvaient manipuler des espaces dans lesquels ils pouvaient pénétrer. Quant à la proximité du

parc, de l'atelier où j'étais, j'avais un accès direct au parc par un escalier ; on allait dessiner dans le parc. Le parc est devenu une annexe de l'atelier.

L'autre point important, qui est un point fort de cette école est qu'elle est située dans un quartier en complète construction où Kalisz a fait pas mal de choses, en particulier une petite merveille, la cité des musiciens (le foyer Ravel), un petit chef-d'œuvre au niveau cité universitaire, absolument incroyable. Comme c'est à Nanterre, on a eu la possibilité de recruter pas mal de jeunes des quartiers de Nanterre, de Colombes, qui venaient de Gennevilliers, etc... jeunes qui disent aujourd'hui, « cette école nous a sauvés ».

J'ai été estomaqué par le film. L'état du bâtiment, je l'avais vu il ya quelques années...quelques carreaux cassés... Aujourd'hui c'est absolument dramatique. Cette école, une fois qu'on l'a quittée, a servi de dépôt, de marché de la drogue pour tout le secteur...c'était le marché de gros de Nanterre, Colombes, Gennevilliers. C'est catastrophique. Le responsable est le propriétaire du bâtiment. C'est un bâtiment qui m'a marqué. Ça été un déchirement de le quitter.

Avec Olivier Dugas, dernier président du conseil d'administration, on s'est bagarrés comme des diables contre le ministère pour essayer de sauver l'école. C'est un déchirement de la voir dans cet état.

Roger Salem,

Toutes les dégradations qu'on voit, ça n'a pas d'importance. Le bâtiment a sa structure. Le seul point délicat de la structure...il était protégé par un film d'hypalon qui n'est pas éternel. Certaines attaches sont

rouillées. Ça fait partie des problèmes structurels de réhabilitation. Les façades, compte tenu des normes d'isolation thermique, il faudra les revoir. Tout ce qu'on voit par terre, les faux-plafonds, de la vermiculite, les verres cassés... ça n'a aucune importance !

Il ne faut pas se faire peur avec l'état actuel, bien qu'il soit émouvant.



Ecole d'architecture Nanterre © S. Kalisz



Ecole d'architecture Nanterre © S. Kalisz

Seconde table ronde

Bénédicte Chaljub, architecte, historienne de l'architecture

On a pu voir que cette école n'a pas été construite dans n'importe quelles circonstances, qu'elle a plutôt bien marché. Quel projet peut-on en faire ? Quel projet pour la ville de Nanterre ? quel projet, quelle position de l'Etat ? Quelles actions de sauvegarde ?

Cette seconde table ronde donnera la parole aux associations qui défendent le maintien de l'édifice de l'ancienne école d'architecture. Docomomo ou l'association locale Les amis de l'école d'architecture de Nanterre prônent précisément le classement Monument Historique. On peut d'ailleurs noter l'exemple de l'ancienne Maison de l'Iran construite en 1968 à la Cité U, à peu près contemporaine, classée MH en 2007 (si ma mémoire est bonne). Elle dressera également un état des lieux de la position de l'Académie d'architecture, avec son président Thierry Van De Wingaert, qui, associé avec Icomos, mène une réflexion sur la conservation des édifices du 20e siècle, et soutient notamment la sauvegarde de l'école de Kalisz et Salem.

Dans un second temps, et pour aborder les différents projets qui concernent l'ancienne école, nous dresserons un état des lieux de la position du Ministère de la Culture.

Nous aborderons différents scénarios de programmes envisagés pour occuper l'édifice. Nous donnerons la parole à des enseignants, Nicolas Monquaut, qui défendent le maintien de l'édifice pour l'enseignement de l'architecture. Nous présenterons le fruit de la réflexion de l'architecte André Ferraru menée dans le cadre du projet du Grand Paris

Cette seconde table ronde donnera ensuite la parole à différents projets qui concernent l'édifice.

Elle permettra d'évaluer les atouts de l'édifice sur le territoire de Nanterre, les possibilités qu'il redevienne une école d'architecture.

On donnera la parole à Pierre Clément de l'agence Arte Charpentier, mandatée par le cuisinier Alain Ducasse pour travailler sur la reconversion de l'édifice de l'ancienne école d'architecture en école de cuisine. L'agence est notamment l'auteur de la transformation radicale du bâtiment de la CAF à Paris, à l'origine construit par l'architecte Raymond Lopez, transformation

qui a abouti à une perte irréversible de la substance matérielle d'origine. Cet exemple pour le moins emblématique questionne très clairement le projet de rénovation et ses méthodes, et qui plus est lorsqu'il s'agit d'édifices métalliques issus de l'industrialisation. Le projet pour l'école de cuisine a été présenté par votre agence en novembre 2012 à Nanterre.

Nous écouterons d'autres expériences, comme celles de l'agence Denis Eliet et Laurent Lehmann, architectes à Paris, qui travaillent énormément sur des rénovations d'édifices du 20e siècle, notamment du logement collectif. Ils nous feront part de leurs méthodes issues d'une approche pragmatique sur l'existant, qui allie le diagnostic de la matière à un diagnostic historique.

Nous entendrons la pratique de Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal associés à Frédéric Druot qui contribuent à confirmer le bien-fondé de ne pas détruire. Elles s'appuient notamment sur une étude réalisée par eux, commandée par le Ministère de la Culture et publiée en 2007 *PLUS, Les grands ensembles de logements : territoires d'exception*. Mandatée par Paris-Habitat, l'agence intervient sur la Tour de logements sociaux Bois-le-Prêtre à Paris, un édifice de l'architecte Raymond Lopez, qui avait été complètement remanié dans les années 80 par une rénovation thermique irréfléchie. Une tour équivalente construite à Berlin est encore dans son état originel, classée Monument Historique, ce qui questionne, au passage, la manière dont on aborde en France les édifices de ce type. La transformation radicale que Lacaton et Vassal proposent est naturellement induite par l'intervention précédente et le fruit d'une réflexion sur l'habiter : ils rajoutent de larges balcons et jardins d'hiver, autant d'espaces supplémentaires qui transforment du même coup et de façon extrêmement positive l'image de la tour. Elle apparaît dès lors, par le luxe de ces surfaces ouvertes sur l'extérieur comme une tour de logements de promotion.... Cette opération leur a valu le en 2012 le prestigieux Prix de l'équerre d'argent.

Ces points de vue différenciés dresseront le tableau de savoirs-faire et de pratiques différenciés des architectes sur ces objets trop souvent perçus encore de façon négative que sont les architectures des Trente Glorieuses.



Ecole d'architecture Nanterre © S. Kalisz

Serge Kalisz, architecte

Je voudrais d'abord remercier M. Amsellem qui a permis cette initiative, remercier David et Bénédicte pour le travail fait par l'équipe, porté par David, vous remercier d'être là.

Cette bataille que nous menons depuis un certain temps à besoin de débattre, de partenaires, d'oreilles, de pensées, d'échanges, de soutiens, de culture.

Le bâtiment a été fermé en 2004 et rapidement saccagé.

Le plasticien Tarick Mesli, fils d'un peintre qui a beaucoup travaillé dans l'école, s'est tout de suite engagé dans une bataille de préservation du bâtiment, a interpellé le ministère

La délégation permanente de la DRAC s'est réunie en juillet 2005 pour décider à l'unanimité le passage du bâtiment en CRPS pour son classement monument historique, sous réserve de l'évolution des négociations en cours (avec la ville de Nanterre). Il y a dès le départ une situation paradoxale, où l'on constate que l'architecture est reconnue, qu'elle doit être protégée. Et puis en même temps on conditionne cette protection à ce qui va se passer plus tard. Le bâtiment est mis en vente par l'Etat via France Domaine. L'Etat, à l'époque, ce qui nous a été raconté par le Maire de Nanterre en mai 2011, vendait le site pour 23 millions d'euros, c'est-à-dire 23000m² de planchers de bureaux à 1000€ la charge foncière. Dans cette situation paradoxale et suite à l'initiative de Tarick Mesli, la situation est restée comme cela, latente, l'Etat continuant la négociation avec la ville de Nanterre, la ville étant considérée comme acquéreur privilégié. Les négociations ont butté parce que l'Etat demandait trop d'argent. Il demandait 6,3 millions d'euros + la construction de 10000m² de logements. Construire 10000m² de planchers de logements sur le site de l'école d'architecture signifiait casser le bâtiment, à moins que l'on mette 10000m² de planchers de logements dans le parc ou à moins que l'on casse la crèche qui est construite au bord de la rue Salvador Allende. Bref, il apparaît dès le départ un comportement de la part des négociateurs de l'Etat un peu léger, à la fois au regard du patrimoine architectural, à la fois en regard de l'environnement, à la fois en regard des habitants.

Pendant ce temps-là, la Société d'Histoire de Nanterre a publié différents articles dans le journal de Nanterre –

Nanterre Info – sur la préservation de ce patrimoine et sur la qualité de l'architecture de l'ensemble du territoire. Les résidents de l'immeuble Le Liberté, qui est un des immeubles d'habitation à proximité de l'école d'architecture ont une association qui s'appelle l'ACRI. L'ACRI Liberté, déjà en 2008, avait rédigé dans son journal une analyse du site, et des propositions de réutilisation. C'est dire que le bâtiment prenait une importance certaine dans l'identité du quartier et était approprié par ses habitants quelque soit son état scandaleusement dégradé.

Un des articles de la Société d'Histoire de Nanterre se terminait par... « Il faut rapidement agir pour la protection de ce fleuron de l'architecture française. »

Dans cette situation où rien n'avancait, en 2010, nous avons relancé, recréé, redynamisé l'association Les Amis de l'école d'architecture de Nanterre et travaillé avec l'association DOCOMOMO France, représentée dans la salle.... nous avons d'une part initié une pétition pour faire entendre au ministère de la Culture la nécessité de protéger ce bâtiment tel qu'il est reconnu par des tas de gens....aujourd'hui, 975 personnes ont signé.

Bénédicte Chaljub, Henry Bressler, Frédéric Seitz, ont initié une lettre adressée à la Ministre, signée par 110 personnalités, architectes, historiens ou autres.

Nous essayons d'avoir une activité pédagogique vis-à-vis de la population de Nanterre. Nous avons initié avec DOCOMOMO France 3 initiatives sur Nanterre, des débats publics où étaient notamment présents Andrei Feraru, Thierry Van de Wyngaert, et d'autres, qui ont permis d'expliquer notre regard sur cette architecture et la nécessité de préserver le bâtiment. La Maison de l'Architecture, à Paris, nous a accueilli pour travailler sur cette réflexion. On retrouve les manches au point que la CGT Culture nous a soutenu, au point que des élus, sénateurs, sénatrices, député(E)s ont interpellé le ministère et soutiennent notre démarche. On fait un boulot pédagogique soutenu et entendu par des tas de citoyens sans savoir où cela mène ...nous avons affaire à un ministère qui ne nous reçoit pas...si ce n'est une fois....de façon tellement aléatoire qu'on ne sait pas où cela mène, si ce n'est la vente du bâtiment au mieux disant.

L'ANCIENNE ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-La DEFENSE



Ecole d'architecture Nanterre © doc. Docomomo



Ecole d'architecture Nanterre © S. Kalisz

En même temps que nous travaillons sur cette démarche – classement du bâtiment, sa sauvegarde, nous travaillons aussi sur sa réutilisation. Dès le départ, il nous a paru évident de la nécessité de remettre une école d'architecture dans cette école d'architecture. Je le dis d'autant plus à l'aise après tout ce qui a été évoqué tout à l'heure...j'ai été étudiant à UP 1 à partir de 1972. Il me semble me souvenir qu'en 1974/1975, nous avions 1m² par étudiant. Cela nous paraissait insuffisant. On a fait une grève qui a duré 3 mois. A l'issue de cette grève, le ministère a créé Paris-Villemin. Ce qui prouve que l'action peut porter. C'est dire que les problèmes n'ont pas beaucoup changé au niveau de l'enseignement de l'architecture quand on voit aujourd'hui le contenu des réflexions qui ont été portées par les écoles d'architecture dans le cadre de la concertation sur la réforme de la recherche et de l'enseignement de l'architecture. Concertation qui a duré 4 mois et qui a permis aux uns et aux autres d'exprimer leur déficit d'espace. Donc, mettre une école d'architecture ne nous paraît pas tellement absurde... d'autant plus que récemment encore, cette délibération a été relancée par le Conseil National de l'Ordre des Architectes qui a évoqué, en accord avec les directeurs d'écoles l'idée de faire un « effet campus », c'est-à-dire regrouper les écoles d'architecture des pôles universitaires....basique..Nanterre Préfecture – l'Université Paris 10, dix minutes à pied...l'effet campus « marche à fond la caisse »...le tout, c'est de vouloir le faire.

Ceci dit, si on ne met pas 1000 étudiants, mais 500 étudiants, reste 5000m², à 10m² par étudiant. Il me semble savoir que les archives des architectes sont stockées à Provins, que quand quelqu'un veut faire un

travail sur l'architecte Jacques Kalisz – pour ne pas le nommer - ...les Films d'Ici, quand ils ont fait le film sur le CND, sont venus me voir...les archives sont inaccessibles, elles sont dans les sous-sols..il faut faire envoyer un camion, aller-retour....et pour tout chercheur qui veut travailler sur un architecte du 20^{ème} siècle, c'est ça la démarche...l'idée, ce serait de rapprocher toutes les archives de Provins dans ce secteur, à proximité de l'Université Paris 10 où il y a des sociologues de l'architecture et des historiens de l'architecture...A moins qu'on vienne mettre là-dedans le fond du FRAC Ile de France qui cherche 5000m² pour stocker son fond...A moins que le CNAM, qui cherche un espace pour un musée de l'Informatique et du Numérique, qui est intéressé par le secteur, puisse y accéder...A moins que.... les Unions départementales des syndicats des Hauts de Seine m'ont interpellé sur le thème... « les Hauts de Seine et les Yvelines sont les deux seuls départements d'Ile de France où il n'y a pas de bourse du travail...est-ce qu'on pourrait mettre une bourse du travail dans l'école d'architecture ? ils ont besoin de 5000m²... »

C'est vous dire, après la démonstration précédente qui montre la perméabilité du bâtiment, son adaptabilité, c'est vous dire que c'est jouable, que cela ne coûte certainement pas un prix astronomique de réhabiliter un tel bâtiment quand on prend comme exemple l'ensemble des « collèges Pailleron » qui ont été réhabilités et qui fonctionnent.

Tour Jussieu, rénovation T. Van de Wynaert © DR



Thierry Van de Wynaert, architecte, président de l'Académie d'Architecture.

Merci de cette invitation. C'est vrai que Serge, depuis un long moment, nous harangue tous pour faire bouger les lignes, et il a raison !

Salem parlait d'émotion. C'est aussi une émotion de voir ces années 70 rejaillir ce soir, celles qui nous ont formé, grâce à Maurios et Perrottet, celles du métal, celles où il y avait cette liberté de penser que les structures allaient libérer le monde, et l'innovation apporter un bien social culturel à tous. Cette fabrication de la ville avec un système constructif, avec un rapprochement des cultures, nous permettait aussi d'aller de l'avant.

Comme l'a rappelé Florence Contenay, nous avons organisé un séminaire à l'Académie d'Architecture en décembre sur le patrimoine de l'architecture et de l'urbanisme du 20^{ème} siècle. La question du patrimoine, de la sauvegarde, est toujours très ambiguë.

Patrimoine : on a l'habitude de dire « du 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} ... », et les gens comprennent ; il existe des lois, un respect d'un certain patrimoine, considéré comme ancien, mais dès qu'on arrive au 20^{ème}, c'est plus compliqué.

Pour deux raisons.

D'une part, il y en a beaucoup. la quantité de bâtiments de cette époque est très importante, pas toujours bien construits. On ne peut pas tous les conserver, et tout n'est pas toujours très exceptionnel.

D'autre part, nous n'avons pas encore ce délai, ce recul qui accorde une valeur culturelle au patrimoine du 20^{ème} siècle. Ce qu'on peut rappeler ce soir, c'est de ne pas oublier que, derrière les prouesses techniques de l'époque, derrière les difficultés de construction d'un chantier, il y a un espoir – celui d'une génération. Quand on parle de développement durable, de ville durable, de monde durable, il faut aussi s'appuyer sur des valeurs culturelles qui sont des témoignages de notre civilisation. Cette architecture du 20^{ème} siècle, pour cela, elle est sacrée. Tout n'est pas à conserver. Néanmoins, à l'époque où l'on parle de Grand Paris, de redensifier la ville, de croiser des paysages, de présence du végétal à l'intérieur des constructions, dans un site comme celui de l'école de Nanterre, qui est à proximité du pôle économique le plus riche d'Europe, celui de La Défense, on est en droit d'être surpris de voir ce petit bijou en train de se dégrader de manière aussi lamentable.

Bien sûr, il manque toujours de l'argent. Mais investir fait partie de l'évolution du monde et des choses. La

question du programme est importante ; faire une école ou autre et s'appuyer sur le plan campus, bien sûr, mais il faut aussi mettre toutes les forces politiques et culturelles autour de ce projet.

Ce soir, je voulais témoigner d'un encouragement, de l'importance à vouloir sauver une époque par l'intermédiaire de ses fleurons et de ne pas oublier que transmettre un patrimoine, pour nos enfants, pour les générations futures commence par cette sauvegarde de pensée du monde, de la générosité. Nous en avons tous terriblement besoin.

Ce site de Nanterre est exceptionnel par ses proximités naturelles, géographiques, façonné par des ambitions politiques, à proximité d'un quartier riche, celui de La Défense, et d'un quartier populaire, avec ses difficultés. Il nous appartient à tous d'essayer de renouer tout cela. Il y a des difficultés techniques, mais c'est un combat. C'est aussi un espoir.

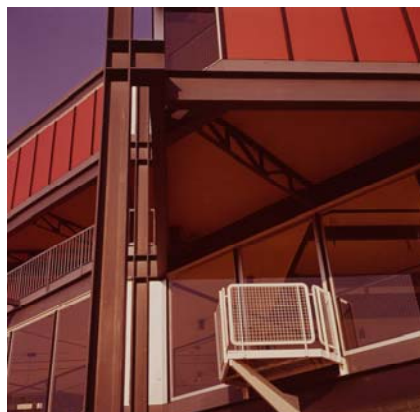
L'agence a eu la chance de travailler sur la restructuration de la Tour de Jussieu qui est également un fleuron du métal, une tour que beaucoup de monde voulait raser, surtout les pompiers qui la considéraient comme dangereuse. Mais elle a été conservée, remise à niveau, malgré les difficultés techniques, financières, de programmation, et toutes les difficultés juridiques, par des gens qui ont choisi politiquement et économiquement de maintenir l'Université, fleuron de la recherche française, au centre de Paris. Après avoir décidé de se donner les moyens de sauver un bâtiment aussi emblématique, c'est un vrai moment d'émotion de s'apercevoir qu'une fois terminé, il fait de nouveau la fierté de ceux qui y travaillent tous les jours.

Oui c'est possible. Comme disent les américains, oui on peut le faire !

En sauvant un bâtiment, on le fait vivre d'une autre manière, on lui donne un nouveau regard. Ce regard sur l'architecture du 20^{ème} siècle, permet la transmission d'un savoir aux générations futures. Mais ce travail de mémoire n'est pas une simple conservation, une mise en boccal ; la mémoire, c'est ce qui nous forme, ce sur quoi on s'appuie pour inventer un nouveau monde. Il est utile et nécessaire, dans notre époque troublée, de ne pas vouloir partir sur une page blanche mais de continuer la pensée de ceux qui nous ont précédés.



Ecole d'archit. Nanterre © Joly / Cardot



Ecole d'archit. Nanterre © Joly / Cardot

Bertrand-Pierre Galey, Directeur, adjoint au directeur général des patrimoines, chargé de l'architecture (ministère de la culture et de la communication).

Je vous remercie de m'avoir invité, de me donner la parole.

Je suis là comme directeur de l'architecture, à la fois représentant d'un service, et d'une Ministre, héritier d'un certain nombre de décisions antérieures, notamment le plan Barré qui a abouti à la restructuration de l'enseignement et de la recherche en architecture en Ile de France, qui a eu pour conséquence la désaffectation du bâtiment de l'école de Nanterre, qui n'est plus une école d'architecture mais un bâtiment ayant été.

Par la suite le bâtiment est sorti du giron, de la gestion du Ministère de la Culture et de la Communication. Il est entre les mains de France Domaine, service du ministère des finances, qui gère l'ensemble du domaine de l'Etat puisqu'aujourd'hui, depuis un certain nombre d'années, l'état n'affecte plus les bâtiments aux ministères. C'est France Domaine qui les gère, qui passe des conventions d'occupation avec les différentes institutions qui utilisent ces bâtiments, avec ceux qui gèrent. Il y a une unification de la propriété étatique entre les mains de ce gestionnaire unique. Quand un bâtiment n'est plus utilisé, il est entre les mains de France Domaine, qui a envisagé de le céder.

Il y eu un certain nombre d'idées et de projets d'utilisations qui n'ont pas abouti pour différentes raisons. Probablement parce que leurs porteurs n'avaient pas la disponibilité pour les conduire C'est très intéressant de voir l'état actuel, un état triste.

Les blessures de ce bâtiment sont superficielles, sa structure est toujours là. Ce qui est tombé, ce sont les faux-plafonds, les cloisons. Il est dans un état un peu triste. Il est intéressant de voir ces images que je ne connaissais pas, de ce bâtiment en construction, en vie. C'est évidemment un bâtiment intéressant du patrimoine du 20^{ème} siècle que le ministère a pour mission de défendre. Le ministère est dans une double position :

- il est ancien utilisateur. Ce bâtiment fait partie de notre histoire en tant qu'administration.
- il est saisi, dans sa responsabilité générale, vis-à-vis du patrimoine et notamment du patrimoine du 20^{ème} siècle.

Ce patrimoine du 20^{ème} siècle pose des questions de conservation particulières. Le bâti du 20^{ème} siècle...on

dit souvent qu'on a plus construit au 20^{ème} siècle que pendant les 19 précédents. 80% de ce qu'on voit au-dessus du sol a été construit au 20^{ème} siècle. La particularité du 20^{ème} siècle : il vient après la mise en place de la protection du patrimoine qui date de 1913, mise en place comme protection rétrospective. Depuis un certain nombre d'années, on s'efforce d'inventer la manière de protéger le patrimoine « au fil de l'eau ». Ce patrimoine du 20^{ème} siècle, il a dans les esprits une place qui a changé, beaucoup plus patrimoniale, surtout celui de la première moitié du 20^{ème} siècle. Il faut faire un effort pour les bâtiments des cinquante dernières années. Nous y sommes très attentifs, nous sommes très attentifs à le faire comprendre. La manière dont ce patrimoine pourra traverser le temps, ce n'est pas forcément par une protection réglementaire, c'est une protection par l'intérêt qu'y porteront l'ensemble des acteurs de la construction et de la destruction (il faut bien détruire de temps en temps), les élus, les maîtres d'ouvrage, les populations que l'on consulte de plus en plus.

On est dans une période où, plus qu'il y a quinze ans, on se préoccupe de l'idée que, en terme de développement durable, l'existant a une valeur intrinsèque. C'est un travail que nous faisons au ministère, de promotion, d'étude, de connaissance du 20^{ème} siècle. Je pourrais évoquer le livre que nous avons publié sur les grands ensembles...

La délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites a été favorable au passage en CRPS. Ils ne se prononcent pas sur ce qu'il fallait décider après. Ils n'ont pas dit classement, mais sous réserve d'une réutilisation, parce qu'on ne voit pas bien ce bâtiment être conservé pour lui-même sans recevoir de fonction. C'est vrai que depuis lors, les différentes options que vous avez évoquées n'ont pas prospéré pour différentes raisons ; dans certains cas, pas forcément adaptées aux besoins et aux moyens de ceux qui ont des idées. L'idée générale est que le bâtiment soit acquis par une collectivité territoriale, par une institution publique soucieuse de l'intérêt général.

Depuis très longtemps, c'est à la ville de Nanterre que l'on songe, la ville de Nanterre ayant réfléchi à différentes options, avec les moyens qu'elle a, ce n'est pas une ville très très riche, avec les possibilités qui sont



Ecole d'architecture Nanterre © DR

les siennes. On est forcé de constater qu'aucune d'entre elles n'a prospéré.

On peut constater aussi que le bâtiment est toujours là. Pour le moment, sa destruction pure et simple n'est envisagée par personne. Nous même nous dialoguons avec les différents acteurs. On vous a reçu... Tout ce que je viens de dire je vous l'ai dit la première fois, quand on s'est vu. Ça a été dit par Mme la Ministre dans un certain nombre de lettres, dans des réponses à des questions écrites au parlement publiées au Journal Officiel. Il y a une position de la ministre qui est celle que je viens d'exposer.

Nous avons dialogue avec Nanterre...ce serait bien de trouver une solution qui permette de le préserver, de préférence intégralement. Et on peut considérer que dans l'intérêt de ce bâtiment il aurait fallu en faire d'avantage, et je comprends très bien que ceux qui se dévouent trouvent que ce n'est pas assez. Nous n'avons pas la possibilité de faire grand-chose de plus

en l'état actuel des moyens qui sont ceux de l'Etat en général et du Ministère de la Culture en particulier. Il faudrait avoir un projet qui soit à la fois conforme à l'intérêt du bâtiment, et à l'intérêt de l'activité qui se passe à l'intérieur. Je ne suis pas tout à fait sûr que mettre des archives qui nécessitent l'occultation complète à l'intérieur soit congruent. Le ministère est attentif, porteur d'une parole qui est celle de l'intérêt du bâtiment, du fait que son propriétaire public devrait y prêter attention. L'estimation des domaines a sensiblement changé, elle a été divisée par 3 ou 4. On partage la volonté, l'espoir qu'on trouve une solution. Nous avons rencontré les architectes qui travaillent sur le projet de l'école de cuisine. Nous sommes attentifs, vigilants. Nous accompagnons cette affaire comme on peut le faire. Il y a un certain nombre de bâtiments importants du 20^{me} siècle pour lesquels nous sommes dans la même position. On est attentif, on regarde. On ne peut pas faire de changements importants dans la fonction sur des bâtiments classés. Le classement, c'est une congélation.

La posture qui est la notre est une posture de soutien et d'attention aussi forte que nous le pouvons.



Chantier école d'architecture Nanterre, 1971 © DR

Serge Kalisz

S je me réfère au film, qui a été projeté sur ARTE, sur la réhabilitation du Centre Administratif de Pantin, le film commence par cette phrase : « réhabiliter, c'est rétablir dans l'estime ». Nous sommes dans un quartier de 20000 habitants.

Vous avez, aux yeux des habitants, un tas de ferraille... « C'est quoi, ce tas d'merde, c'est quoi, ce machin dégueulasse qu'on a sous les yeux??? »

Le ministère ne pourrait-il pas se donner les moyens, 1° de nettoyer intégralement le bâtiment, ne pas laisser cette image en vrac, dégueulasse, au paysage de tous les habitants de Nanterre 2° d'en assumer un gardiennage qui fasse que l'on prend soin de cette architecture aux yeux de la population, avant même qu'elle soit réhabilitée, habitée, transformée, vivante?

Bertrand-Pierre Galey

Depuis plusieurs années le bâtiment n'est plus sous la responsabilité du Ministère de la Culture. Il est entre les mains de France Domaine qui devrait en assurer le gardiennage... à ma connaissance, ils font en sorte que les pénétrations et les effractions n'aient plus lieu. On a vu dans le film un certain nombre d'accès qui

étaient visiblement murés. Nous ne sommes plus censés, plus habilités, par le droit de la comptabilité publique, à dépenser de l'argent, pour nous occuper de cette école qui n'est plus un bâtiment du ministère de la Culture.



Nicolas Monquaut, CGT Culture

Merci pour votre invitation.

Il y a maintenant un peu plus d'un an, la CGT Culture a choisi de soutenir, de se joindre à la bataille pour sauver l'école d'architecture de Nanterre et de rendre public son soutien. L'abandon du bâtiment dans les conditions que l'on sait après la réforme Barré à l'époque de la recomposition de la carte scolaire d'Ile de France engagée en 1998, et l'état dans lequel il se trouve aujourd'hui, nous semble indigne car nous gardons la mémoire de ce lieu que nous avons fréquenté, habité, qui était un espace de vie, de travail. C'est tout cela qui est abîmé. Il nous a semblé important de faire savoir qu'il y avait assurément d'autres traitements possibles dans un Ministère qui, même s'il ne le dit plus, porte l'architecture.

Je rappelle au passage qu'il n'y a plus depuis trois ans de direction de l'architecture, que celle-ci est à présent « noyée » dans une direction du patrimoine. On est dans la confusion, l'illisibilité la plus totale.

Il nous semblait qu'il fallait au nom des collègues qui avaient ici vécu et travaillé (enseignants, ATOS) et que nous représentons, et aussi en pensant aux étudiants de cette période, nous mobiliser pour ouvrir d'autres perspectives que cette désolation.*

Rappelons très brièvement quelques jalons de l'histoire de l'Ecole d'architecture de Nanterre.

Le site voit la fermeture d'UP2 du jour au lendemain, dans la précipitation, en 1986.

Au début du plan Barré, il y avait la question de l'école de Marne-La-Vallée. François Barré décide d'attribuer cette nouvelle école par appel à projets. Une partie des enseignants de la Défense (UP5) ont été retenus, sont partis à Marne, ce qui a grandement fragilisé l'Ecole de Nanterre.

En 1999, le plan Barré prévoit la fermeture de 4 écoles (La Défense, Villemin, La Seine et Charenton) et la création de 2 nouvelles. On passe de 8 écoles à 6 écoles en Ile de France. Tout cela s'est fait dans des conditions extrêmement compliquées. Les personnels et les étudiants ont été « bringuebalés ».

Le décret actant la suppression de l'école d'architecture de Paris-La Défense est publié en janvier 2001. Les cours s'y sont toutefois tenus jusqu'à la fin de l'année 2003. La recherche, quant à elle, a occupé les locaux jusqu'en juillet 2004. Les derniers PFE y ont été passés en juillet 2004.

La refonte de la carte Ile de France des écoles d'architecture visait à faire passer la population étudiante de 8500 à 6000 dans les écoles de la région parisienne. Il s'agissait bien de réduire le nombre d'étudiants basés dans les écoles de la région parisienne.

On ne peut actuellement s'empêcher de faire le lien et d'évoquer la concertation récente sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture initiée par l'actuelle Ministre où l'une des problématiques auxquelles s'attache le ministère est précisément l'inscription des écoles dans leurs territoires. A l'époque où était ouverte et fonctionnait l'école de Nanterre, il y existait une population étudiante qui ne ressemblait pas complètement à celle des autres écoles. L'école « drainait » la population du Nord-Ouest de la région parisienne qui n'était pas la plus favorisée. Cette population a ensuite été, dans des conditions très pénibles, expédiée à l'autre bout de la région parisienne au mépris de toutes les difficultés que cela pouvait représenter. Il y a objectivement de grands efforts à faire, comme la CGT – Culture l'a rappelé lors de la concertation, quant à l'inscription des écoles dans leurs territoires. (C'est un enjeu auquel répondait bien l'Ecole de Nanterre), et tout autant en matière de démocratisation de l'enseignement de l'architecture. L'inscription d'une école dans son territoire est un vrai sujet important. Quand on sait qu'il est urgent de former davantage de diplômés en architecture et d'augmenter les capacités d'accueil de l'existant, réaffecter ces bâtiments est une question qu'on peut se poser dans l'absolu.

Mais maintenant, recréer à Nanterre une école d'architecture en soi, je ne sais pas. L'augmentation du nombre d'architectes à former aujourd'hui en France, qui est un des plus faibles d'Europe, est une question globale à échelle de la France. Il y a également besoin d'augmenter considérablement les moyens consacrés à l'enseignement de l'architecture. Un étudiant en architecture coûte 7500 € par an, quand le coût moyen d'un étudiant dans le supérieur est de 12000 €, et de 15 à 16000 € dans les grandes écoles.



Ecole d'architecture Nanterre © Léo Garros

Nous nous sommes beaucoup battus durant la concertation nationale pour faire entendre à la Ministre que la question des moyens est incontournable. Nous ne formons déjà pas assez d'architectes pour remplacer ceux qui partent à la retraite, et par ailleurs, face aux nouveaux défis de l'avenir, (je pense notamment aux défis environnementaux, aux enjeux du développement durable), il y a besoin de moyens, lieux et équipements nouveaux pour l'expérimentation, la recherche et l'innovation, par exemple pour réfléchir et développer à l'échelle 1. La concertation a loué les travaux qui sont menés dans le centre des grands ateliers de l'Isle d'Abeau. Page 23 du rapport remis à Aurélie Fillipétti par le député Vincent Feltesse à l'issue de la concertation, on note une proposition concrète...le rapport préconise en effet de créer l'équivalent des grands ateliers de l'Isle d'Abeau dans le bassin parisien, ce qui manque beaucoup aujourd'hui. Voilà une proposition concrète !

Par ailleurs, nous voyons un autre sujet lui aussi très important, la sensibilisation des jeunes générations (en particulier), lycéens et collégiens aux enjeux de l'architecture de la Ville et de son aménagement, de la production du cadre bâti, du vivre ensemble dont participe l'architecture. Je sais les efforts effectués par la Cité de l'Architecture pour participer à la diffusion et à la valorisation de la culture architecturale, mais il y aurait peut-être besoin d'en faire davantage. Pourquoi ne pas imaginer un lieu de culture à pratir de l'architecture, un centre expérimental ouvert en grand à la population. Quand on parle du Grand Paris, et du Grand Paris de la Culture !

On ne réhabilitera que si l'on trouve des usages, c'est le cœur de la question.

Quand on évoque ces perspectives ou d'autres qui ont toute leur pertinence, le pouvoir nous oppose aujourd'hui la sempiternelle question des moyens.

Comme il est insupportable d'entendre une Ministre qui dit faire de l'architecture sa priorité pour finir par nous annoncer probablement dans quelques temps qu'il n'y aura finalement que très peu ou pas de moyens nouveaux, et que la France ne parviendra donc pas à rattraper son retard considérable en ce domaine ! Ce qu'on peut en reprocher en l'espèce à l'Etat et à nos gouvernants – et c'est aussi l'une des raisons pour laquelle nous nous sommes saisis du combat - c'est de

manque de vision et de s'enfermer de plus en plus dans la déploration... « on fait ce qu'on peut... »

L'histoire même de notre ministère démontre parfaitement que même dans les moments où les moyens n'étaient pas considérables, il a pu progresser, se construire avec des grands serviteurs et militants de la Culture qui étaient capables de porter de grandes

idées, une vision politique. Aujourd'hui ce ministère manque cruellement d'imagination. Si on ne remet pas l'imagination au cœur des projets, on n'arrivera jamais à en sortir. Nous refusons d'entendre l'argument budgétaire opposé à tout en permanence, ce n'est pas tenable !

Quant à la question de la politique immobilière appliquée au ministère de la Culture, aux assauts de France Domaine, il y aurait là aussi beaucoup à dire. On y perdrait même son latin. Par exemple, l'Institut National du Patrimoine cherche désespérément de nouveaux locaux, devant quitter son implantation actuelle louée à prix d'or au privé ! Il y a beaucoup d'autres exemples. Il y a beaucoup d'autres exemples. Tout le monde passe un temps fou à se creuser la tête, à chercher partout des points de chute, sans anticipation ni politique rationnelle inscrite dans la durée. Par exemple, avec l'Ecole de Nanterre qu'on a laissé se dégrader, des locaux, nous en avons !

La question de laisser totalement entre les mains de France Domaine la gestion d'un bâtiment aussi remarquable et emblématique que l'Ecole de Kalisz, dont un très grand nombre convient qu'il a une véritable valeur est absolument catastrophique. Le ministère de la Culture devrait à minima avoir un propos sur le devenir et la préservation de ce bâtiment, d'autant plus quand il a une valeur très importante dans l'histoire de la production architecturale. Mais systématiquement, aujourd'hui, systématiquement, ces problématiques ne sont guère portées... « ...ce n'est pas nous...c'est France Domaine...on n'a pas la main dessus... » entend-on inlassablement répéter rue de Valois. Sérieusement, lorsqu'on prétend faire de la politique, on peut quand même, à un moment, décider de prendre la main pour promouvoir des options et une politique publique au sens noble du terme. Malheureusement, la politique culturelle est de plus en plus abordée et menée suivant une logique comptable et gestionnaire, sans rien de plus.



Ecole d'archit. Nanterre © Joly / Cardot

La CGT – Culture est cependant convaincue que si le combat est fermement mené, si nous nous organisons pour que la Ministre l'entende, celle-ci sera obligée d'apporter des réponses sur le fond, et non les éternels faux-fuyants...« J'ai bien entendu, mais vous savez, les difficultés budgétaires...»...

Mme la Ministre devra prendre position qui l'engage, comme le ministère.

Elle est chargée de défendre l'architecture et se dit très engagée dans ce domaine. Le sort qui sera réservé à ce bâtiment en dira long sur le passage des discours aux actes..

Bertrand-Pierre Galey

La situation actuelle de ce ministère, des administrations de l'Etat en général, nous oblige à être imaginatif d'une façon qui ne soit pas uniquement tournée vers l'accroissement systématique de la dépense. L'intention et la volonté de la Ministre est d'engager un rattrapage qui ne sera pas instantané, qui devra progresser.

La première priorité : mobiliser les moyens que nous avons pour s'occuper d'un certain nombre d'écoles qui existent en difficulté, de terminer les chantiers en cours. On va inaugurer les nouveaux bâtiments de l'école de Strasbourg (Marc Mimram, architecte) ; Dominique Lyon conduit un chantier exemplaire à Clermont-Ferrand dans un centre du territoire dépourvu d'école d'architecture.

Bien sûr, nous sommes imaginatifs parce que nos moyens sont modestes.

Concernant des ateliers type L'Isle d'Abeau : je ne suis pas totalement certain que le bâtiment de Nanterre se prêterait particulièrement à la création d'un grand hall comme celui que l'on trouve à l'Isle d'Abeau. Pour le moment, l'hypothèse que nous obtenions la possibilité de faire cela n'est qu'une hypothèse. On a une Ministre extrêmement active, qui, probablement depuis assez longtemps, est celle qui s'intéresse le plus à l'architecture.

Ecole d'architecture Nanterre
© DR



Andrei Feraru, architecte, enseignant à l'ENSA Paris-Belleville.

L'histoire remonte à 2009/2010

Je suis enseignant à Malaquais. Je suis copain avec un habitant de Nanterre assez bizarre, Roger Des Prés – La Ferme du Bonheur. On a fait des intensifs avec des étudiants de Malaquais à la Ferme, à la recherche de squelettes abandonnés, à Nanterre, ailleurs, pour voir comment on pouvait imaginer de les réhabiliter, les requalifier. Je suis associé avec MRVDV dans le cadre du Grand Paris.

Dans le cadre du Grand Paris, nous avons eu la grande surprise de découvrir cette thématique de l'agriculture urbaine en frange de la métropole. Ce qui nous a tous surpris. Ce n'était pas une thématique du Grand Paris.

A Nanterre, c'est un endroit où véritablement des choses se passent.

On s'est dit, avec les étudiants, ça peut être intéressant dans ce lieu d'associer... On peut associer la requalification d'un bâtiment exemplaire de son époque avec une structure d'enseignement, ... une école d'architecture n'est peut-être pas le moment, pas l'endroit. En revanche, imaginer une structure d'enseignement, base de données des expériences sur des thématiques de plus en plus à la mode de l'agriculture urbaine. Sur l'exemple de l'Isle d'Abeau, j'ai fait un papier en 2010, c'est possible, on l'a testé, en utilisant les parties du bâtiment les plus ingrates, les niveaux bas avec les amphithéâtres, en montant dans les amphithéâtres.

On peut trouver 4000m² environ pour tester, faire des colloques internationaux. Je l'ai proposé comme thème de recherche au Grand Paris.

Notre équipe a un thème de recherche sur cet observatoire, qui pourrait être labellisé Grand Paris, qui soit un lieu de visibilité de ces expériences à Nanterre parce que c'est un lieu où il se passe énormément de choses. On a poussé le raisonnement jusqu'au bout avec Roger Salem en disant : comment faire pour que l'Etat ne paye pas tout.

Est-ce possible d'avoir un programme mixte, de fédérer des expériences, de la recherche, de l'enseignement pour l'ensemble des écoles franciliennes ? Est-ce possible d'avoir un programme mixte ? ... Créer des logements étudiants... On a testé pour des logements en couronne et ça marche avec l'observatoire au milieu, et en même temps un équipement pour le quartier, et en même temps un marché, etc... on a développé tout un programme. Notre réflexion s'est arrêtée quand on a compris qu'un projet est en cours, bien avancé, qui a l'appui de la mairie.

Tout ça pour dire, « c'est possible », un objet fonctionne sur l'exemple de l'Isle d'Abeau, sur des thématiques mutualisées... que tout autour, on peut trouver des programmes qui d'une certaine manière payent cet observatoire.



CAF Paris 15, transformation Arte Charpentier © DR

Pierre Clément, architecte – ARTE CHARPENTIER.

Nous accompagnons aujourd'hui Alain Ducasse dans une réflexion : il veut créer un campus permettant de former un certain nombre de gens, aux métiers des arts culinaires, venant du monde entier, et étant le premier campus d'une série éventuelle, et celui d'Agde est représentatif, emblématique d'un projet qu'il veut déployer à l'international.

Nous travaillons sur ce projet avec le fait que la moitié des surfaces qui pourraient servir aux activités pédagogiques, une autre moitié éventuellement à l'hébergement des étudiants. C'est le point de départ sachant que ce projet est largement soutenu par la municipalité de Nanterre qui cherche depuis des années la possibilité de transformer, de redonner vie à ce bâtiment. Aujourd'hui, l'équation n'est pas ficelée.

Cela dépend du prix que France Domaine va mettre dans la corbeille....de 36 hypothèses sur lesquelles il faut d'abord lever les hypothèques avant qu'on ait véritablement un projet architectural. Je l'ai dit publiquement à la concertation à la ville de Nanterre. On avait, à cette occasion, montrer quelques hypothèses. Nos hypothèses sont toujours de dire qu'on peut utiliser 100% du bâtiment, ou, suivant le programme qui nous est confié, c'est possible ou pas. Aujourd'hui, on ne le sait pas.

On a changé 10 fois de programme ; on n'a pas de programme définitif. On n'a pas la certitude que le projet se conduira avec tel ou tel partenaire, dans la mesure où Alain Ducasse n'est pas investisseur, en aucun cas. Il est une enseigne, un symbole fort, un utilisateur.

S'il s'agit de faire des résidences, en partie dans le bâtiment, c'est clair que, raisonnablement, dans les parties avec patio, on peut imaginer faire des résidences tout à fait agréables, le seul problème c'est qu'on arrive à des surfaces qui ne sont plus du tout des surfaces de résidences pour étudiants. L'équation est difficile au

porteur éventuel de projet. Si le porteur est la caisse des dépôts en partie, ils seront peut-être ouverts, plus généreux qu'un investisseur purement capitalistique qui aurait besoin de plus de rentabilité.

Dans la mesure où il y aurait une unanimité pour que le patrimoine soit sauvé, pour qu'on réhabilite ce projet, si la mobilisation est suffisamment forte et porteuse, il est très possible qu'il y ait une volonté de l'Etat pour permettre de sortir de cette équation. On sera très heureux de travailler de façon publique sur ce bâtiment. Cela nous est arrivé une fois, concernant le bâtiment de la CAF

Ca nous est arrivé récemment. Ce bâtiment a été inscrit sur une liste qui devait conduire au classement, qui a été attaquée par le propriétaire qui ne voulait en aucun cas le préserver— dont il pensait beaucoup de mal. Le conseil d'Etat a décidé de déclasser le bâtiment. Le tribunal administratif a à nouveau confirmé qu'il fallait le préserver. La CAF a attaqué à nouveau ce projet. Le Conseil d'Etat a décidé de le déclasser définitivement. Ce bâtiment était possiblement voué à la démolition. On a été appelé. On a pu réaliser la réhabilitation de ce bâtiment, et aussi dans l'esprit sans doute de la conception de l'architecte qui avait laissé des photos de maquettes qui correspondaient tout à fait à ce qu'on pouvait faire aujourd'hui à Paris et, dans un contexte où on accepte la climatisation, ce qu'avait refusé le client, qui avait refusé la façade du bâtiment, ce qui avait conduit à des aberrations techniques et à un confort absolument insoutenable, tant et si bien qu'un mois après l'inauguration ; les quelques milliers de personnes du bâtiment étaient emmenés dans le bois de Boulogne pour se rafraîchir...

La première tour de bureaux à Paris, même si c'était une barre, le premier IGH, l'attention qu'on a pu y apporter a fait qu'on l'a sauvée.

Bénédicte Chaljub

A quoi bon sauvegarder, à quoi sert de réhabiliter un bâtiment si après on le dénature ?

Quel est le rôle de l'histoire ? Quel rôle peut jouer le bâtiment ?

On a parlé de tas de scénarios programmatiques...Est-ce que le bâtiment en est capable ? Quelle doctrine adopter ?

Ecole d'architecture Nanterre
© DR



Henri Bresler, architecte, historien de l'architecture

J'ai connu Jacques Kalisz à l'atelier Zavaroni. J'étais tout jeune étudiant. Lui, bien plus âgé, était revenu à l'atelier pour « gratter » son diplôme. Dans le contexte de l'après guerre, il avait commencé à travailler très tôt afin de poursuivre au mieux ses études. Il était alors un professionnel averti. Il se distinguait complètement des « anciens » de sa génération qui abusaient d'une certaine autorité. Il était d'une gentillesse totale et les étudiants venaient avec plaisir travailler sur son diplôme qui n'était autre que les Centre Administratif de Pantin, récemment réhabilité en Centre National de la Danse.

J'ai toujours bien aimé son Ecole d'architecture de Nanterre : elle apporte, comme l'a si bien exprimé Georges Maurios, cette lumière, cette spatialité, cette fluidité. Pour mieux comprendre cet édifice il faut de prime abord le réinscrire dans son histoire, évoquer l'industrialisation des années 60, la logique des trames, des « nappes », et leurs potentialités. Nombreux sont alors les chercheurs quelque peu utopistes qui ont travaillé sur la géométrie, sur la « morphogénèse » tel D.G. Emmerich, enseignant à UP 6 (La Villette),...et d'autres architectes qui ont su concevoir de nouvelles approches architecturales : Aldo van Eyck, Hertzberger, Candilis, Josic, l'Atelier de Montrouge, et bien sûr l'AUA,... C'est tout le climat des années 60/70 qu'il faut savoir remettre en situation.

Comment faire pour réhabiliter un tel édifice ? Après une étude précise de l'édifice, c'est le choix du programme qui s'avère décisif. En général, on amène un programme tout fait et on essaie de le faire entrer au chausse-pied. On est obligé de casser, détruire, transformer, etc. Mais si on veut conserver le bâtiment « dans sons jus » il faut comprendre la logique de son ossature, des modules carrés et de leurs variations, des spatialités potentielles, des fluidités, des couloirs de transparences... Le programme doit être établi en fonction de l'édifice et non pas l'inverse. Monsieur Ducasse qui envisage d'y installer une école de cuisine, affirme... « Les cuisines ne rentrent pas dans les modules existants ; il faut des cuisines tout en longueur, parce que c'est ainsi que j'enseigne » Et bien non...il faut savoir adapter le plan des cuisines aux modules existants avec éventuellement la présence d'un point d'appui central,...il faut savoir trouver une autre spatialité. Ce n'est pas possible d'altérer la qualité du plan d'un tel édifice.

Pour réhabiliter l'Ecole de Nanterre c'est le bâtiment qui dicte, à priori, les programmes potentiels. Il y a des programmes qui paraissent évidents ; tout ce qui est d'ordre culturel, muséal,... tout ce qui fonctionne dans le « continuum spatial », tout ce qui permet d'exploiter les vues sur l'extérieur, se prêtent au mieux à sa reconversion.

En Suisse, où l'on a bien plus de respect pour la sauvegarde du patrimoine du XX^e siècle, des enseignants architectes et chercheurs comme Bruno Reichlin, Franz Graf et son équipe de l'Ecole polytechnique Fédérale de Lausanne ont su mettre en adéquation leurs visées théoriques avec des expérimentations, des opérations spécifiques.

Soulignons le fait que l'Ecole d'Architecture de Nanterre occupe, en limite de la ville, une situation urbaine exceptionnelle. Elle appartient au magnifique parc André Malraux réalisé par le paysagiste Jacques Sgard. Or, certains s'imaginent qu'on doit détruire l'Ecole en vue de lotir son terrain. Crime de lèse-majesté ! Cet édifice avec sa volumétrie, ses nivellements, ses terrasses, ses panneaux, ses couleurs, appartient intégralement au paysage environnant. C'est une « folie » dans un jardin !

L'Ecole d'Architecture de Nanterre s'inscrit ainsi comme un « des témoins précieux du passé qui seront respectés pour leur valeurs historiques ou sentimentales d'abord ; ensuite parce que certains portent en eux une vertu plastique en laquelle le plus haut degré d'intensité du génie humain s'est incorporé. Ils font partie du patrimoine humain et ceux qui les détiennent ou sont chargés de leur protection ont la responsabilité et l'obligation de faire tout ce qui est licite pour transmettre intacte aux siècles futurs ce noble héritage » Corbu dixit (Charte d'Athènes).



Marché Conflans Ste Honorine, rénov. Lehmann © DR



Laurent Lehmann, architecte

Nous avons été invités ce soir pour partager nos expériences en matière de réhabilitation du patrimoine contemporain. Pour parler avec vous de ce travail, je vais d'abord présenter deux bâtiments de logements sociaux à réhabiliter un jour prochain.

Le premier a été réalisé à Bry-sur-Marne, en pierre de taille. Les architectes qui auront un jour à travailler sur ce patrimoine bâti – au sens ordinaire du terme – se poseront la question de son histoire constructive ; ils referont le travail que nous avons mené qui est un travail de constructeur, de l'extraction de la pierre à sa mise en œuvre.

Le second exemple est un bâtiment installé en continuité d'un patrimoine plus ancien, en briques. Ce projet nous a mené des carrières d'extraction de terre, aux installations industrielles de cuisson de la brique ; jusqu'à la mise en œuvre sur chantier

Réhabiliter, c'est avant tout construire. La compréhension des processus constructifs est centrale dans notre réflexion que ce soit pour un bâtiment neuf ou pour toute intervention sur un bâtiment existant.

Abordons maintenant la question de la réhabilitation du patrimoine contemporain. Les commandes auxquelles nous avons été confrontés relèvent d'un patrimoine architectural méconnu (dixit l'ABF) dans le cas des bâtiments de Marcel Lods à Fontainebleau, mais plus souvent d'un patrimoine ordinaire au mieux toléré, au pire méprisé en particulier dans le cas des ensembles d'habitation de Boulogne Billancourt. Il est important de comprendre le contexte d'une commande qui ne relève ni de la doctrine Monuments Historiques, ni de son financement ; mais pas non plus de la réhabilitation exceptionnelle d'équipements emblématiques.

Pour réhabiliter le marché de Chennevières à Conflans Sainte Honorine, nous avons pris le parti de la conservation de la structure et du maintien en fonctionnement du marché par demis travées. La transformation de cet équipement et sa mise aux normes a ainsi pu se faire dans le respect du budget du maître d'ouvrage grâce à une série de transformations allant du rhabillage des murs extérieurs à la réfection de la couverture avec une série d'éléments simples et économiques assurant simultanément l'ensemble des fonctions de ventilation, d'éclairage naturel et artificiel.

La réhabilitation des bâtiments de Marcel Lods à Fontainebleau relève de la même approche et du même engagement à travailler dans un cadre ordinaire de la commande publique (il s'agit de logements sociaux et financés comme tel) même si à Fontainebleau la préservation de ces bâtiments extraordinaires semblait à notre arrivée compromise. Quand on attaque la réhabilitation d'un tel ensemble, il est indispensable de savoir de quoi est fait le bâtiment pour se faire une idée de ce qui est possible. Mais, plus encore, il est essentiel de se faire une conviction intime, basée sur le regard lucide et l'expérience, de l'état du bâti et de son devenir. On ne pose bien une question que lorsqu'on a une idée de la réponse à apporter.

Il faut donc aller à la pêche aux informations. Dans ce cas - comme dans l'exemple suivant - nous avons missionné, en complément de nos propres recherches, l'architecte et historien Hubert Lempereur afin de collecter les éléments historiques disponibles (qui se sont révélées d'une richesse extraordinaire et inattendue). Au delà de la connaissance qui en a résulté, ces études ont conduit à une exposition dans le cadre des journées du patrimoine qui a permis de fédérer tous les acteurs autour de la réhabilitation de ces bâtiments dès lors perçus positivement (et de faire taire toutes les velléités de démolition).

Le travail suivant consiste à acquérir une connaissance technique, structurelle, fonctionnelle du bâti existant. Une connaissance qui passe par l'analyse des documents disponibles, puis par l'expérimentation et la mesure. Ces informations permettent ensuite la modélisation et la discussion avec les bureaux de contrôle. Autour de notre conviction initiale, le projet s'élabore alors sous contrainte de programme, de budget et de normes ; chacune de ces contraintes susceptible de fluctuer au fil de discussions argumentées.

Certains éléments extraordinaires, comme les mandolines préfabriquées du second œuvre ne pouvaient cependant pas être réhabilitées sans financements extraordinaires. Il faut donc accepter de proposer des solutions techniques ordinaires pour assurer à ces bâtiments un avenir possible. Ces choix sont très délicats.



Faisanderie Fontainebleau, études rénov. Lehmann © DR

A Fontainebleau notre maître d'ouvrage nous a manifesté un soutien sans faille dans l'élaboration du projet, jusqu'à son éviction finale.

Les bâtiments de Boulogne Billancourt, sur la dalle du Pont de Sèvre présentent des qualités d'usages mais des lacunes en terme de fonctionnement et de confort, comme les halls à 2,10m sous plafond. Le premier travail consiste là encore à re-découvrir avec l'aide de Hubert Lempereur le travail des auteurs (Badani&Roux-Dorlut, architectes), et l'étendue de leur œuvre qui a été

d'une grande finesse. Cette compréhension a conforté nos convictions premières et amélioré la compréhension du projet des architectes. Comme à Fontainebleau, les questions techniques – notamment les performances énergétiques à atteindre – dominent les discussions entre les acteurs ; dans ce cas elles étaient même à l'origine de la commande. Il est donc essentiel de résoudre attentivement chaque problème constructif, tout en gardant la maîtrise et la compréhension du processus de transformation d'ensemble qui relève pour nous pleinement de la question architecturale.

Bénédicte Chaljub,

On voit à travers la démarche que le projet part de l'existant.



Tour Bois-le-Prêtre, rénov. Lacaton & Vassal architectes © DR

Jean-Philippe Vassal, architecte

Je voudrais revenir sur le film qu'on a vu au début. Comme plusieurs personnes l'on dit, mais je voudrais le répéter parce que c'est important, on a vu un film qui présente un état du bâtiment absolument désolant, qu'il faut cependant relativiser.

il suffirait de 2 jours de nettoyage pour retrouver effectivement toute la qualité, toute la transparence, toute l'intelligence de ce bâtiment, et c'est ça qu'il faut voir.

Il y a de l'émotion dans ces images de voir ce bâtiment vide et abîmé. Il y a une admiration parce qu'il est intelligent (il parle bien de cette qualité de cette architecture organique qui est importante parce qu'il n'y a pas ou plus tant d'exemple que ça en France - un peu, bien abîmée au Mirail (Candilis), un peu, en danger, à l'Arlequin à Grenoble. Il y a l'émotion d'entendre les enseignants d'architecture qui étaient là, qui racontent comment cela se passait, qui aimaient ces lieux.

Cette émotion qu'on ressent est importante. Cette émotion, il ne faut pas la laisser tomber. Cette émotion, cette sensibilité qui ressort a une valeur, a une importance. Il faut faire avec. Elle permet de comprendre. On doit effectivement la préserver, pour faire continuer l'histoire. Je pense que c'est très important.

Aujourd'hui, on doit faire attention. Il faut travailler avec énormément de gentillesse, de précision, de délicatesse, faire attention aux fleurs, aux rosiers, aux gens, aux arbres et au béton et à l'acier, systématiquement essayer de comprendre l'intelligence, le travail des architectes qui sont passés avant nous et qui ont effectivement développé ces projets, leurs qualités, leur intelligence, leur générosité avec beaucoup de passion. C'est inestimable. C'est une richesse, il faut encore ajouter à cette richesse.

Pour revenir sur le projet de la Tour Bois le Prêtre...C'est cette même idée d'ajouter et de ne rien perdre, faire évoluer, faire bouger, prolonger, c'est-à-dire ne pas démolir, faire attention, comprendre, écouter, mais continuer, retrouver l'intelligence de l'architecte qui l'a imaginée.

La tour Bois le Prêtre est un bâtiment de Lopez. Le même bâtiment existe à Berlin – Tiergarten. Il est classé monument historique, sauvegardé. Il est en train d'être

rénové de façon très précise. Je ne sais pas qu'elle aurait été ma position par rapport à ce bâtiment si je l'avais trouvé comme il est aujourd'hui à Berlin. Probablement que la réponse aurait été différente. Il se trouve que dans les années 80, ce bâtiment a été défiguré par ajout d'isolation par l'extérieur, plaques éternit en amiante couleur rose et beige, changement des fines menuiseries d'acier par d'autres grossières en PVC, pour des raisons déjà d'isolation. Toute la qualité de l'immeuble avait disparu. On appelait alors cette tour Alcatraz. Les habitants y vivaient de plus en plus mal et la seule solution semblait être la démolition. Heureusement, il y a eu cette possibilité d'envisager une alternative, plutôt que de démolir, faire attention, garder les habitants en place, additionner, ajouter, métamorphoser.

Dans tous les cas, ne jamais enlever, ne jamais retrancher, respecter et comprendre ce qui existe, bon ou mauvais, ajouter. Cette précision, cette délicatesse, cette attention, ce travail extrêmement précis et méticuleux est forcément beaucoup plus économique et ouvre d'autres perspectives, insoupçonnées. Il est beaucoup plus intéressant, beaucoup plus économique, d'utiliser la capacité d'existence, de la prolonger plutôt que revenir à une démolition-reconstruction. C'est précisément la place pour un travail d'architecte de comprendre une situation, d'inventer, de sortir des situations standards.

Depuis une dizaine d'années, en considérant le programme de rénovation urbaine qui touche les banlieues, sur les trente milliards d'euros qui ont été dépensés, 15 milliards ont été utilisés pour démolir 120.000 logements, et en reconstruire le même nombre: bénéfice nul. Il y a un vrai déficit d'inventivité par rapport à la transformation, l'évolution, la continuation du patrimoine.

Pour la Tour Bois-le-Prêtre, le budget de la transformation en site occupé des 100 logements a été la moitié de ce qu'aurait été une démolition et reconstruction, les surfaces des logements ont été augmentées d'environ 50 % et sont donc au final bien plus grandes que celles des standards de logements neufs actuels. Les gains énergétiques grâce aux jardins d'hiver, compensent par une réduction des charges la légère augmentation des loyers. On peut parler de

développement durable quand on fait durer ce qui existe déjà.

Par rapport à la question des écoles d'architecture qui a été abordée, j'ai en tête trois situations d'écoles – Toulouse Le Mirail dans le quartier du Mirail, Grenoble tout près de La Ville Neuve, Nanterre. Par rapport à des situations de périphéries de grandes villes qui sont délicates, difficiles, et sur lesquelles il y a une réflexion à mener, un travail de recherche, des solutions à trouver,

je trouve vraiment intéressant d'imaginer que les jeunes architectes étudient là, à proximité de ces situations, de cette complexité, même si c'est difficile. Je trouve intéressant que ça puisse se faire dans et à partir de cette école de Jacques Kalisz, en s'inspirant, en continuant cette architecture.

Puisqu'on parle d'architecture proliférante, évolutive, elle va continuer, elle va évoluer et se transformer, avec des gens de qualité, il faut penser à de belles choses qui prolifèrent.